

# FORMATION DE SPECIALISATION EN MEDIATION FAMILIALE (39 heures)

Enseignement de 7h de formation/journée

<b>INTITULE DU MODULE</b>	<b>Jours 1 &amp; 2 de la spécialisation familiale :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Notions de droit<ul style="list-style-type: none"><li>o Mariage, cohabitation légale et cohabitation de fait</li><li>o Divorce et séparation de corps, séparation de fait ;</li><li>o Relations parentales (autorité parentale, relations personnelles, modalités d'hébergement etc. ...)</li><li>o Obligations alimentaires :<ul style="list-style-type: none"><li>• la contribution aux frais d'entretien et d'éducation des enfants (notions de frais ordinaires, de frais extraordinaires, de frais spécifiques), modes de calcul</li><li>• le secours alimentaire et la pension alimentaire entre ex époux, modes de calcul.</li></ul></li><li>o Droit patrimonial et droit des successions ;</li><li>o Procédure de conciliation devant le tribunal de la famille ;</li><li>o Procédures judiciaires en matière familiales ;</li></ul></li><li>- Implication des dispositions d'ordre public et impératives</li></ul>
<b>INTERVENANT</b>	Dominique AARTS & Valérie LONEUX
<b>JOURS CONCERNES</b>	<b>22 et 23/03/2024 de 9h à 18h (14 heures)</b>

<b>INTITULE DU MODULE</b>	<b>Jours 3 &amp; 4 de la spécialisation familiale :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Psychologie et sociologie :<ul style="list-style-type: none"><li>o Psychologie et sociologie de la famille</li><li>o Effets psychologiques des conflits familiaux</li><li>o Relations et dynamiques familiales</li><li>o Place de l'enfant et de l'adolescent en médiation</li></ul></li></ul>
<b>INTERVENANT</b>	Dominique AARTS & Stéphanie VRANCKEN
<b>JOURS CONCERNES</b>	<b>5 et 6/04/2024 de 9h à 18h (14 heures)</b>

<b>INTITULE DU MODULE</b>	<b>Jour 5 de la spécialisation familiale :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Initiation à la médiation internationale en matière familiale</li><li>- Initiation à la médiation multiculturelle</li><li>- Médiation familiale à distance par voie électronique</li><li>- Exercices et cas pratiques de médiation familiale</li></ul>
<b>INTERVENANT</b>	Dominique AARTS & Stéphanie VRANCKEN
<b>JOURS CONCERNES</b>	<b>20/04/2024 de 9h à 18h (7 heures)</b>

<b>INTITULE DU MODULE</b>	<b>EXERCICES SUPPLEMENTAIRES</b> (Présence facultative)
<b>INTERVENANT</b>	Pierre HENRY & Stéphanie VRANCKEN
<b>JOUR CONCERNE</b>	<b>7/06/2024 de 13h30 à 18h00 (4 heures)</b>

<b>INTITULE DU MODULE</b>	<b>EVALUATION FINALE</b>
<b>INTERVENANT</b>	Eric BATTISTONI / Daniel COURBE et des médiateurs agréés externes
<b>JOUR CONCERNE</b>	<b>8/06/2024 selon horaire à définir</b>

### Contenu :

La formation de spécialisation en médiation familiale aborde de façon théorique les sujets suivants :

1. Notions de droit
  - Mariage, cohabitation légale et cohabitation de fait ;
  - Divorce et séparation de corps, séparation de fait ;
  - Relations parentales (autorité parentale, relations personnelles, modalités d'hébergement etc. ...);
  - Obligations alimentaires :
    - la contribution aux frais d'entretien et d'éducation des enfants (notions de frais ordinaires, de frais extraordinaires, de frais spécifiques), modes de calcul
    - le secours alimentaire et la pension alimentaire entre ex époux, modes de calcul
  - Droit patrimonial et droit des successions ;
  - Procédure de conciliation devant le tribunal de la famille ;
  - Procédures judiciaires en matière familiales ;
  - Implication des dispositions d'ordre public et impératives
2. Psychologie et sociologie
  - Psychologie et sociologie de la famille ;
  - Effets psychologiques des conflits familiaux ;
  - Relations et dynamiques familiales ;
  - Place de l'enfant et de l'adolescent en médiation
3. Initiation à la médiation internationale en matière familiale ;
4. Initiation à la médiation multiculturelle ;
5. Médiation familiale à distance par voie électronique.

Les exercices pratiques organisés au sein de la formation spécialisée sont en lien direct avec les contenus théoriques ci-dessus. Ces exercices visent la mise en œuvre des apprentissages théoriques par le biais de simulations et d'exercices pratiques.

Une dernière demi-journée dédiée à des exercices pratiques supplémentaires complète ce programme.

La formation se clôture par l'évaluation finale constituée d'une partie théorique et d'une partie pratique.

### Formateurs impliqués :

- AARTS Dominique : Avocate – Médiatrice agréée CFM
- COURBE Daniel : Médiateur agréé CFM - Consultant RH - Maître de conférences honoraire à l'ULiège
- HENRY Pierre : Avocat – Médiateur agréé CFM – Professeur du droit de l'urbanisme, droit de l'expropriation, droit de l'environnement à HELMo
- LONEUX Valérie : Avocate – Médiatrice agréée CFM
- VRANCKEN Stéphanie : Juriste – Médiatrice agréée CFM – Spécialisée en systémique familiale

NB : Les formations seront organisées sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.